



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E201881

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2025

ÉDITÉ LE 11/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/05/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 5 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2020B00128

Siret : 883 681 256 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3819537

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 140390894

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 140390894

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : SARL AVOINE AGENCEMENT

27 BIS ROUTE DES CARRIERES
HAMEAU GENVRAIS
50340 PIERREVILLE

Téléphone : 02 33 52 08 43

Portable : 06 23 10 20 98

Fax :

Site Internet : www.avoineagencement.com

E-mail : contact@avoineagencement.com

Responsabilité légale :
AVOINE JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/03/2025
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	05/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/06/2023
o Fenêtres de toit	01/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/06/2025
o Isolation des combles perdus	01/06/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.